

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 septembre 2025

L'an deux mille vingt cinq et le vingt six septembre, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Guy PARTAGE, Maire de Varages.

Etaient présents : BLANC Gilles, COULOMB Elisabeth, DAVIN Yves, ESPITALIER Nathalie, GOUDAL Jean-Pierre, HOYOUX Lucien, MOISSON Michel, POSTAL Marie-Françoise.

Etaient absents : ANDRIES Jean-Michel, BLANC Vincent, BONGIORNO Julia, CLAUSSE Benjamin, LANXADE Constance, MEZIERES Stéphanie.

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire, Yves DAVIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le rôle primordial du Centre Communal d'Action Sociale qui est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Le CCAS constitue l'outil principal de la Municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées et de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction : **Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et **dispenser l'aide sociale facultative** (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Afin d'aider le CCAS à poursuivre sa mission, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter une subvention d'un montant de 47 000 € sur les comptes du budget primitif du CCAS.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- après en avoir délibéré,

- décide après vote de 9 POUR d'attribuer au CCAS de la commune de Varages une subvention de 47 000 € pour l'année 2025 et précise que les crédits seront ouverts au compte 657363.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Maire
PARTAGE Guy



Le secrétaire de séance
DAVIN Yves

N°65

**ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION AU
BUDGET DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE (CCAS) DE
LA COMMUNE POUR
2025**

DEPARTEMENT
DU VAR

**COMMUNE
DE VARAGES**

Date de la
convocation :

19 septembre 2025

Nombre de
conseillers en
exercice :

15

Présents : 9

Votants : 9